

CLDR Gouvy – 19 mai 2022

Synthèse

Présences :

Pour la CLDR : 16 membres présents - voir liste en annexe

Pour l'Administration communale : Laurence Soreil

Pour la FRW : Anne Klein et Christel Weber, agentes de développement

Ordre du jour

1. Introduction
2. Approbation du compte rendu du 18 janvier 2022
3. Budget participatif : infos
4. Retour sur les avancées des groupes de travail :
 - a. mobilité
 - b. propreté
 - c. multilinguisme
 - d. sentiers traditionnels
 - e. énergie
5. Avancée de la première convention
6. Avancée de la deuxième convention
7. Suites et divers

1. Introduction

2. Approbation de la synthèse de la réunion précédente

En l'absence de remarque, la synthèse de la réunion précédente est approuvée.

3. Budget participatif

En février, la CLDR s'est prononcée favorablement pour l'organisation d'un budget participatif.

Le Collège a décidé d'y consacrer un budget de 10.000 euros + 10.000 euros de la RW. Si la demande est acceptée par la Ministre, il y aura donc un budget de 20.000 euros au total pour les projets à Gouvy.

Précision : pour la commune, il est possible d'obtenir 10.000 euros tous les deux ans de la RW pour le budget participatif, tant que le PCDR est « actif ».

⊙ Quels types de projets ?

- Des projets par et pour les citoyens.
- Investissements matériels
- Sur terrain communal

⊙ Critères : pour être recevable, un projet devra être :

- Déposé dans les délais
- Répondre aux objectifs du PCDR (voir rappel dans le PPT ci-joint)

- Etre porté soit par une pers. morale / association de fait / comité de citoyens (min. 5 citoyens)
- Etre situé sur le domaine public de la commune
- Etre réaliste et précis
- Porter sur des dépenses matérielles
- Préciser s'il sera porté par des citoyens uniquement ou s'il sera fait appel à l'administration communale
- Répondre à l'intérêt général (à creuser)
- Etre durable (à creuser)
- Ne pas dépasser un pourcentage du budget (à fixer)

Précisions :

- Dans sa mise en œuvre = > possibilité de faire appel à l'administration communale pour différentes démarches
- La CLDR jouera un rôle important, elle sera :
 - o Comité de sélection = pour vérifier si les projets répondent aux différents critères.
 - o Ensuite, s'il y a beaucoup de projets (c-à-d si le montant des projets recevables dépasse le montant de 20.000 euros), la CLDR devra voter et choisir certains projets. **La CLDR décide que les élus du 1/4 communal feront partie du comité.** Ce vote du comité de sélection comptera pour 50 % .
 - o Le vote citoyen se fera via la plateforme. Ce vote citoyen comptera pour 50%.

⊙ Les prochaines étapes :

- Le Conseil communal décide de lancer le BP :
 - valide les documents et les options
 - sollicite l'accord de la Ministre (qui a 2 mois pour répondre)
- La commune lance la publicité du BP
- Les citoyens et associations déposent leurs projets (2-3 mois)
- Le comité de sélection (la CLDR) analyse la recevabilité des projets
 - Si plus de projets que de budget disponible => VOTE
- Vote du comité de sélection + vote des citoyens
- Information des lauréats et population
- Fin de la réalisation des travaux (24 mois)

⊙ **La CLDR analyse les différentes options** qui sont présentées dans les documents de référence : Dans le règlement « *Chaque projet ne pourra pas consommer plus de X % du budget total alloué.* » **Trois propositions sont sur la table** (les échanges sont riches) :

a) **Soit un budget maximum de 50%** du budget total alloué pour un projet = 10.000 euros.

- Cela permettrait à des projets plus importants d'être réalisés. Attention : potentiellement, il pourrait y avoir seulement deux projets soutenus.
- Certains pensent que c'est trop peu.
- Cette formule permet plus de souplesse : des gros, des moyens ou des petits projets peuvent être retenus.
- Cette formule permet de ne pas freiner les gens qui ont des projets plus importants.
- Peut-être que s'il y a de nombreux projets et un vote nécessaire, un petit projet aura plus de chance d'être choisi.

- Donnons de la souplesse : avec la possibilité d'aller jusqu'à 10.000 euros.
- Attention, cela pourrait donner envie aux porteurs de projets de « gonfler » le montant du projet pour atteindre 10.000 euros, ou encore créer un « appel d'air » au niveau des gros projets surtout.
- Si des personnes ou des associations ont un projet plus petit : ils pourraient tout de même déposer leur candidature. Il faudra insister sur cet aspect dans la communication.

b) **Soit un budget maximum de 33%** du budget total alloué pour un projet = 6600 euros.

- Envisager que le BP puisse soutenir uniquement 2 projets sur une commune qui compte de nombreux villages et de nombreuses associations, c'est dommage. Cette formule permettrait de soutenir plus de projets.

c) **Soit un budget maximum de 25%** du budget total alloué pour un projet = 5000 euros.

- Cela permettrait à davantage de projets d'être soutenus. Le but étant de favoriser les petits projets et permettre à la population de concrétiser des petites initiatives dans plusieurs villages.
- Cela contenterait plus de monde, avec ce montant de 5000 euros max, il y aurait minimum 4 projets soutenus.
- Cette formule soutiendrait davantage de petits projets diversifiés, n'est-ce pas là l'intention de ce type d'appel à projets ? C'est plus participatif.

⊙ **Communication :**

- Recommandation : ce qui ressort de cette discussion, c'est que la communication devra être très claire vers les citoyens afin que **tous les porteurs de projets** (petits, moyens, plus grands) se sentent légitimes et participent à cet appel à projet.
- On pourrait également attirer l'attention des citoyens : un petit projet aura plus de chance d'être retenu qu'un « gros » projet.
- Lors de la communication, c'est important de donner des exemples de projets qui pourraient être soutenus dans le cadre de ce budget participatif. Des exemples (V) et des mauvais exemples (X).
- Est-ce que les personnes pourront aussi voter sous format papier ? Oui, cela est obligatoire de laisser cette possibilité aux citoyens.

⊙ **Décision du pourcentage maximum par projet :**

A savoir, le pourcentage maximum du budget total alloué par projet ne peut dépasser les 50%, c'est un impératif qui fait partie du cadre ministériel.

Avis de la CLDR : après ce temps d'échange, la commission décide que le **pourcentage maximum du budget total alloué par projet est de 50%, c'est-à-dire max 10.000 euros**. 11 membres sur 16 valident ce choix.

⊙ Il restera 2 critères de recevabilité à préciser plus tard en CLDR : **un projet durable et d'intérêt général** = on devra se mettre d'accord sur ce qu'on entend par là avant de faire le tri des projets recevables.

- Certains pensent qu'il ne faut pas passer trop de temps pour cela.
- Afin de préparer cet échange que nous aurons en septembre, chacun envoie sa propre définition de ces 2 critères à la FRW.

4. Retour sur les avancées des groupes de travail :

GT Mobilité :

- Réalisation d'un **sondage** auprès des Gouvions sur le covoiturage.
Le covoiturage : quelles habitudes déjà installées ? Quels besoins ? Pour quels types de trajets ? **Les parkings de covoiturage** à aménager : à votre avis, où sur la commune (carte interactive) ?
- Timing :
 - ➔ **SONDAGE** en ligne via le site www.jeparticipegouvvy.be : début juin
 - ➔ Même sondage : version « papier » : Vie communale : fin juin
 - ➔ Clôture du sondage : fin août
 - ➔ Résultats et suggestions de projet => transmis au Collège début octobre
- Pour toucher un maximum de citoyens actifs, le GT a besoin des membres de la CLDR pour jouer le rôle de relais. Une fois que vous aurez le lien et le courriel, merci d'en parler autour de vous, dans vos réseaux (mails, FB...) afin qu'un maximum de personnes répondent au sondage.
- Informations :
 - ➔ Le **proxi-Gouvvy** s'adapte et devient un transport à la demande - uniquement le jeudi matin - s'arrêtera au domicile des personnes - offre de transport complémentaire à l'offre de l'asbl « Ça roule pour tous ». Le **proxi-Gouvvy** se cantonne au territoire communal et a pour vocation principale d'emmener les personnes **faire leurs courses** (> favoriser les commerces locaux).
1 euro/ AR (à partir du 1er juin). Téléphoner avant le mercredi 16h.
 - ➔ **Une initiative inspirante :**
Sur la commune d'Houffalize : le « Vélo-bus » qui permet aux enfants d'aller à l'école à vélo, en groupe, encadrés par des adultes. > Voir reportage sur TV Lux « *Premiers coups de pédales pour le vélo bus de Nadrin et Wibrin* »

GT Propreté :

- **Projet des panneaux de sensibilisation : 3 types de supports :**
 - 100 petites plaques sur les bancs en 4 langues,
 - 40 affiches (feuilles A3) à des emplacements touristiques et entrées de forêts fréquentées. 2 modèles :
 - Soit « Il était une fois une cannette qui aurait pu être recyclée. Changeons la fin de cette histoire... »
 - Soit des dessins d'enfants (via concours de dessins du conseil communal des enfants).
 - 10 grandes bâches le long de certaines routes fréquentées > photos réalisées par les membres du GT dans des endroits identifiés par le groupe + slogan. Attention : slogan à changer. Par exemple « *Aidez-nous à garder notre village propre !* »
- **Implication** de certains membres du GT dans l'opération clic4wapp = comptage des déchets sur des tronçons déterminés (coordination = Steve)
- **Projet envisagé**: organiser une conférence à Gouvvy sur la **démarche Zéro Déchets** (hiver 2022-2023) / intervenante : Sylvie Droulans
- **Infos échangées :**
 - Caméras de surveillance (cfr dépôts clandestins)
 - Retour des canettes ramassées sur le bord des routes
 - Opération « Grand nettoyage »

GT Multilinguisme :

- **Axe adultes :**
 - **Action :** création de trois répertoires (ALL- NL-ANG) : infos, coordonnées, commentaires (...). Il faut terminer celui pour l'apprentissage de l'anglais, ensuite ils seront diffusés auprès des citoyens (via site communal, réseaux ...).
- **Axe enfants :** le GT a décidé de se concentrer sur les stages et la promotion de ceux-ci.
 - Suite au dernier GT, la commune et les opérateurs de stages ont rencontré l'opérateur « Speech Splash » qui propose des collaborations pour l'organisation de stages bilingues. Au niveau de la commune, ça ne sera pas possible pour cette année.
 - Proposition de collaboration avec le Réseau Langues de la Province du Luxembourg. Possibilité d'organiser une semaine de stage en allemand ou en anglais fin août pour les 8-12 ans. La proposition arrive tard mais c'est encore possible de l'organiser car la Province s'occupe de tous les aspects (sauf la mise à disposition d'un local et la communication = commune). Le Collège décidera mardi prochain.
 - Etant donné qu'il y a déjà un stage organisé en anglais par SFC, celui organisé avec la Province pourrait être en allemand.
 - Il faudra lancer une communication spécifique étant donné que la revue de l'ATL est déjà sortie : via la Vie communale, via les écoles.
 - Il y a également un stage d'immersion en allemand à St-Vith (de 10 jours) dont la publicité a été faite dans les écoles. C'est une organisation de la FWB et de la Communauté germanophone.

GT sentiers traditionnels :

Lors de notre dernière rencontre en mars :

- **Présentation de l'audit des balades balisées par Bernadette Remacle**
 - ✓ Sa mission : réaliser un diagnostic et une proposition de tri/d'amélioration des 36 balades balisées sur la commune. Lors du dernier GT, il y a eu un échange avec les membres du GT.
 - ☛ Remarque : son travail consiste également en la suppression de certaines balades. Elle n'a pas donné au GT une réponse claire par rapport aux balades qui seront supprimées sur la future carte.
 - > le travail d'analyse fait par Bernadette Remacle va être poursuivi par le Syndicat d'Initiative et selon les recommandations du Commissariat Générale au Tourisme (mise en valeur des balades les plus intéressantes).
 - > il n'y aura pas de suppression de balades balisées tout de suite, cela nécessite également des autorisations.
- **Chemin parcouru par le GT vers la „Réhabilitation du réseau de sentiers traditionnels” :**
 - le GT s'était fixé comme objectif de recenser les chemins et sentiers qui mériteraient de figurer parmi le réseau de sentiers traditionnels à réhabiliter/promouvoir (état des lieux, ...). **Ce travail a été réalisé par les membres du GT. C'est un relevé très complet et conséquent qui servira de base pour la suite des actions sur le terrain.**
 - **En mars = dernière réunion du GT „sentiers traditionnels”**. L'association „ Gouvy, Chemins et sentiers” va prendre le relais pour l'identification, la centralisation, la coordination de l'investissement citoyen en faveur des sentiers à Gouvy.
 - Elle compte déjà entre 25 et 30 citoyens actifs

- Sur base de la cartographie et du relevé réalisé par le GT, l'association va travailler sur plusieurs axes. Il s'agira de voir quels sont les aménagements à faire pour certains tronçons, de « rouvrir » certains sentiers, de récolter les avis et demandes des citoyens, de soumettre des demandes au Collège, d'organiser des visites sur le terrain....
- L'entretien des sentiers et chemins se fait naturellement par le passage régulier des habitants.
- Ce qui a déjà été réalisé comme action par les volontaires : deux chemins ont été débroussaillés et désencombrés (à Cherain, à Baclain).
- Il y a un projet de passerelle à Brisy.
- L'association a décidé d'organiser une balade dans chaque village afin de faire découvrir les chemins et les balades. Première balade organisée ; le 10 juin, à Sterpigny.
- Un des objectifs est de créer des liaisons dans les villages ou entre les villages et de les faire connaître à la population. Pour ce faire, l'association a le projet de produire une carte avec l'ensemble de ce maillage. Cette carte pourrait également être distribuée aux scouts et aux mouvements de jeunesse qui viennent sur le territoire de la commune.

GT Energie :

- **Information et sensibilisation des citoyens via :**
 - Article dans la Vie communale
 - 3 conférences :
 - « Le projet photovoltaïque pour tous » en collaboration avec Courant d'air – a eu lieu le 12 avril.
 - « La 5 G » : l'intervenant était très intéressant, le contenu apporté très instructif. Le GT aurait aimé voir plus de public. Pour les prochaines conférences, une communication supplémentaire via des affiches sera nécessaire.
 - une conférence sur les énergies renouvelables sera organisée dans le courant du deuxième semestre.
 - **Escape Game sur la thématique de l'énergie :** le 18 et 20 novembre au Château de Gouvy pour différents publics. Vendredi : 4,5,6 ième primaire. WE : familles
 - A construire en collaboration avec la MJ23. Cette année, le GT propose de se concentrer sur le thème de l'énergie dans le logement (par exemple : réussir à sortir du château en ayant dépensé le moins de Watt possible). Une prochaine édition pourrait aborder un autre thème. Questionnaires différents en fonction des publics.
 - La MJ et ses jeunes vont créer le jeu et assurer sa mise en place au château.
 - **Journée Consom'acteurs** devient le « *Week-end Maisons portes ouvertes – solution énergie* » :
 - 24 et 25 septembre – 4 créneaux possibles : samedi / dimanche : matin ou après-midi.
 - Ouverture et visite de projets (énergie) chez des particuliers. Offrir un panel – différentes solutions – différentes techniques mises en œuvre pour économiser l'énergie ou la produire + échanges avec les citoyens.
 - Le GT recherche encore des personnes qui pourraient montrer des exemples de maisons basse énergie ; d'installation de géothermie ; VMC ; chaudière bois ; installation solaire récente
 - Pistes évoquées :
 - Ottré : maison passive + panneaux solaires + éolienne : à côté de Langlire.
 - Brisy : chez Régis → Steve le contacte
 - Marc Cugnet : puit canadien

Agenda des prochaines réunions :

- GT Multilinguisme : 31 mai 2022, 20h
- GT Energie : jeudi 16 juin 2022, 20h
- GT Mobilité : mardi 13 septembre 2022, 20h
- GT Propreté : jeudi 29 septembre 2022, 20h

5. Avancée : premier projet en convention :

« Amélioration de la mobilité douce par des aménagements de chemins de liaison - Phase 1 : Relier le pôle scolaire de Cherain aux villages proches. »

Etape administrative actuelle : désignation d'un auteur de projet. 3 offres ont été remises aujourd'hui (19.05.22). La commune dispose de 24 mois pour déposer le dossier de projet définitif à l'Administration régionale (-> en janvier 2024).

Prochain retour à la CLDR : l'auteur présentera l'avant-projet pour avis et remarques.

6. Avancée : deuxième projet en convention : « Réaménagement de la rue de la gare à Gouvy » (F-P 2.09)

Des réunions ont eu lieu avec l'auteur de projet et les différents intervenants : la SNCB (INFRABEL), le TEC, l'Administration de la RW, la commune. Il s'agissait de définir les objectifs, les opportunités, d'entendre les contraintes des différents acteurs et de voir comment articuler les choses pour aboutir à un plan de masse.

Le bureau d'étude qui travaille sur la prolongation du RaVel étudiera également les trottoirs et les aménagements conviviaux de la Rue de la Gare (même si les enveloppes de subsides sont différentes).

⊙ Points d'attention :

- Pistes cyclables, trottoirs et nombre de places de parking en suffisance.
- Nécessité de bien prévoir les travaux car il y aura un impact sur les commerces. Phasé et réfléchir les travaux pour l'accessibilité aux commerces, à la gare...
- Point plurimodal => proposer quelque chose de fonctionnel.
- C'est important que la CLDR puisse donner son avis quand c'est encore utile.

⊙ Budget :

- RW : : 1,2 millions
- Ravel : 1 million
- TEC + SNCB : ?
- Subsides Développement Rural (DR) : plafonnés à 80% de 850.000€.

7. Suite et divers :

Lors de la prochaine réunion, nous réaliserons une photo du groupe (en début de réunion...)

La PROCHAINE CLDR est fixée le jeudi 15 septembre

Le PowerPoint présenté en réunion et les autres documents sont disponibles sur le site internet :

www.jeparticipegouvvy.info

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.

Administration communale : Laurence Soreil, 080/29 20 22, laurence.soreil@gouvvy.be

Fondation Rurale de Wallonie : 3 Rue Géréon, 4950 Faymonville

Anne Klein : 080/29 11 22, a.klein@frw.be / Christel Weber : 080/29 11 25, c.weber@frw.be

Annexe : liste de présences

CLDR 19 mai 2022						
NOM	Prénom		NOM	Prénom		
BUTOYI	Louis-Marie	E	PAGANI	Chantal	A	
CRAENHALS	David	P	SCHROEDER	Diane	P	
DARDENNE	Marc	P	THIRY	Steve	P	
DEBOYSER	Catherine	A	THIRY	Bernadette	P	
DEFOURNY	Eric	P	THOMAS	Cyril	A	
EVERBECQ	Thérèse	A	VANDOOREN	Jacques	A	
GRIMONT	Christelle	E	WANGEN	Laurence	A	
HUBERT	Valérie	P	LEJEUNE	Ghislaine	P	
HUET	François	E	GRANDJEAN	Marc	A	
KAROLCZAK	Thierry	P	OTJACQUES	Sandra	E	
LAURANT	Didier	P	LEONARD	Véronique	P	
MEUNIER	Michel	P	LEMAIRE	Isabelle	P	
NEVE	Michel	P	WINAND	Marine	P	
NISEN	Marie-Thérèse	E	PIRSON	Michel	P	

Légende : P : présent
 E : absent et excusé
 A : absent non excusé

16 membres présents